



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

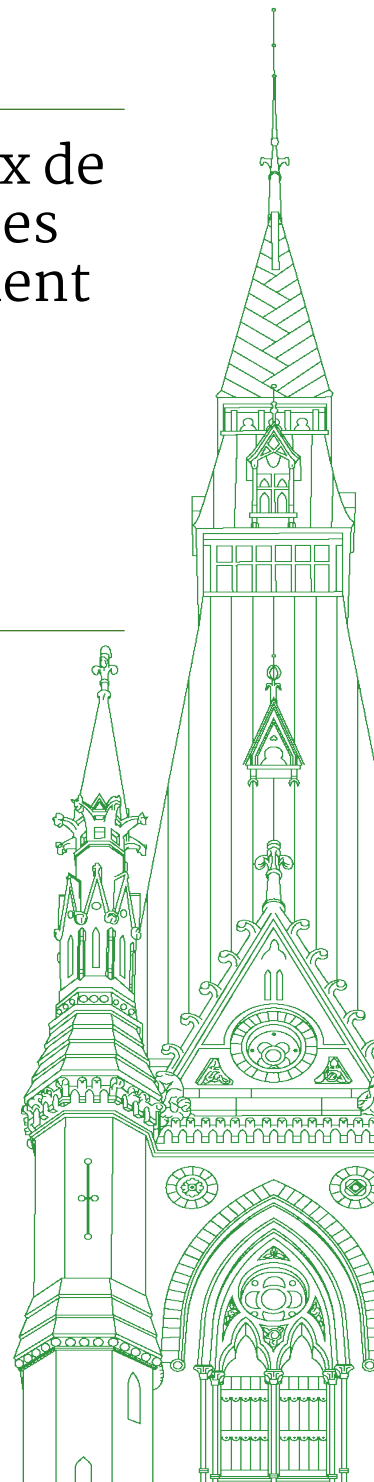
Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 011

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le lundi 9 février 2026



Président : Fayçal El-Khoury

Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le lundi 9 février 2026

• (1535)

[Français]

Le président (Fayçal El-Khoury (Laval—Les Îles, Lib.)): J'ouvre maintenant la séance.

Je vous souhaite la bienvenue à la 11^e réunion du Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée le lundi 26 janvier, le Sous-comité se réunit dans le cadre de son étude sur la situation actuelle des défenseurs des droits de la personne et de la démocratie dans le monde entier.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Les députés peuvent y participer en personne ou au moyen de l'application Zoom.

[Traduction]

J'aimerais formuler quelques observations à l'intention des témoins et des députés.

Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Si vous participez à la séance par vidéoconférence, veuillez cliquer sur l'icône du microphone pour activer votre micro et mettre votre micro en sourdine lorsque vous ne vous exprimez pas.

Si vous utilisez l'application Zoom, vous pouvez sélectionner au bas de votre écran le canal d'interprétation qui vous convient parmi les suivants: le parquet, le français ou l'anglais. Si vous êtes présent dans la salle, vous pouvez utiliser l'écouteur pour sélectionner le canal souhaité.

Je vous rappelle que toutes les observations doivent être adressées à la présidence.

[Français]

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue aux témoins.

[Traduction]

Parmi nos invités qui témoignent à titre personnel, nous retrouvons Mirja Trilsch, professeure, et Chris Yonke, conseiller en affaires politiques et stratégiques.

Nous accueillons également le représentant de Demos Kratos, c'est-à-dire Ryota Jonen, membre fondateur.

Les représentants de l'Iranian-Canadian Cultural Society of Vancouver Island sont Taajbakhsh Daliran, fondateur, et Kian Pakdel, fondateur.

La représentante du National Democratic Institute est Mme Tamara Cofman Wittes, présidente.

Les représentants du Centre parlementaire sont Ivo Balinov, directeur exécutif des programmes, et Marci Surkes, vice-présidente du conseil d'administration.

Avant d'amorcer les séries de questions, j'aimerais attirer votre attention sur le fait que notre comité a longuement étudié...

Nous allons suspendre la séance pendant quelques secondes jusqu'à ce que nous puissions entendre les interprètes.

• (1540)

(Pause)

• (1540)

Le président: Notre comité a mené plusieurs études concernant M. Jimmy Lai et la manière dont il a été retenu en otage dans une prison. Plusieurs études ont été réalisées, avec beaucoup d'émotion. Je crois que nous avons aujourd'hui une motion à débattre à ce sujet. J'invite M. Alexis Brunelle-Duceppe à parler de cette motion.

La parole est à vous, monsieur.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Merci, monsieur le président. Ça ne prendra pas de temps.

Je pense qu'il y a eu consultation entre les membres et que tout le monde s'est entendu pour que la motion suivante soit adoptée rapidement, et même sans vote, soit à l'unanimité.

La motion est rédigée ainsi:

Que le Sous-comité des droits internationaux de la personne condamne la peine de 20 ans d'emprisonnement de l'ex-magnat des médias prodémocratie Jimmy Lai par les autorités de Hong Kong et qu'il réaffirme sa demande de libération immédiate.

[Traduction]

Le président: Ai-je obtenu le consensus des membres du Comité?

(La motion est adoptée.)

Le président: Je vous remercie, monsieur Brunelle-Duceppe.

Avant de passer aux séries de questions, j'aimerais accorder cinq minutes à chacun des témoins pour leur permettre de prononcer leur allocution. Nous aimerions commencer par entendre Mme Mirja Trilsch, professeure.

Madame, vous avez la parole pendant cinq minutes. Veuillez respecter le temps qui vous a été imparti, car nous avons un grand nombre de témoins à entendre.

[Français]

Mirja Trilsch (professeure, à titre personnel): Merci beaucoup, monsieur le président.

Une des manières les plus efficaces de s'attaquer aux droits de la personne, c'est de faire taire les défenseurs de ces droits. Quand les voix de ceux et celles qui dénoncent les violations des droits de la personne et qui tiennent pour responsables les acteurs de ces violations s'éteignent, cela donne non seulement carte blanche aux abus, mais mine en même temps la démocratie.

Les attaques contre les défenseurs des droits de la personne ne sont rien de nouveau. Ce qui est particulièrement alarmant dans la situation actuelle, c'est le rétrécissement de l'espace public pour faire de la défense des droits, ainsi que la destruction des mécanismes qui existent pour protéger les défenseurs des droits de la personne.

Les stratégies pour s'en prendre aux défenseurs des droits de la personne sont bien connues: l'intimidation, la surveillance, les menaces, l'emprisonnement arbitraire, l'assassinat. Pour se donner un air de légitimité, les auteurs d'attaques ont aussi recours à la criminalisation, donc à la poursuite en justice, soit en qualifiant le travail de défense des droits de terrorisme, de diffamation ou d'incitation à la violence, soit en faisant des accusations bidons sur la base de preuves fabriquées, comme l'évasion fiscale ou le trafic de drogue.

À la criminalisation formelle s'ajoute la criminalisation informelle, c'est-à-dire le fait de pénaliser les défenseurs en faisant de la discrimination en matière de logement, d'emploi ou de soins de santé. Ce phénomène est particulièrement répandu à l'égard des femmes et des défenseurs des droits LGBT.

Enfin, exclure carrément certains discours devient de plus en plus monnaie courante. La censure a le vent dans les voiles, que ce soit en bannissant des sujets de recherche dans les universités, comme les études sur le genre et la sexualité ou la discrimination, ou en bloquant certains contenus sur Internet, par exemple les sites Web d'organisations de défense des droits.

Que peut-on alors faire pour défendre les défenseurs des droits de la personne? Les recours pour les victimes sont peu nombreux. Les possibilités de trouver refuge ailleurs sont très limitées. La voie diplomatique est possible, mais peu accessible.

La Clinique internationale de défense des droits humains de l'U-QAM a souvent dû venir à la rescousse de ses partenaires. Nous nous sommes alors tournés vers des mécanismes internationaux: la Commission interaméricaine des droits de l'homme, qui peut émettre des mesures provisoires de protection, et la rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs et défenseuses des droits humains des Nations unies, qui peut intervenir directement auprès des États.

Ces mécanismes internationaux, universels comme régionaux, jouent un rôle essentiel pour protéger les défenseurs des droits. La Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme des Nations unies prévoit même explicitement le droit de communiquer avec des organisations intergouvernementales. Toutefois, ces mécanismes sont eux-mêmes menacés.

D'une part, la dérive autoritaire au sud de la frontière a gravement nui à leur financement. Aux Nations unies, par exemple, les comités de traité voient leurs séances annulées, les visites de terrain subissent des coupes et la traduction a pris le bord. À l'heure actuelle, seul le site Web anglais du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme sera mis à jour. S'assurer du financement des mécanismes internationaux pour la protection des droits et de ses défenseurs doit être une priorité pour les États.

D'autre part, et c'est presque du jamais-vu, les titulaires de mandat qui œuvrent au sein de ces institutions sont eux-mêmes les cibles d'attaques et se voient imposer des sanctions de niveau terroriste. Leurs actifs sont gelés et leurs cartes de crédit sont annulées. La solidarité internationale et la protection de ces défenseurs sont primordiales pour maintenir fonctionnels les mécanismes internationaux.

Chez nous, serait-il possible de faire mieux? Certains pays ont adopté des lois pour la protection des défenseurs des droits de la personne. Il existe même une loi modèle proposée par le Service international pour les droits de l'homme qui appelle notamment à la création d'un mécanisme national de protection permettant entre autres de prendre des mesures de protection physique.

Le Canada bénéficierait sans aucun doute d'une telle loi. D'une part, les défenseurs des droits de la personne au Canada ne sont pas à l'abri d'attaques, notamment les femmes, les défenseurs LGBT et les défenseurs en exil. D'autre part, la prolifération de discours sexistes, racistes, homophobes et transphobes, voire fascistes, laisse craindre une détérioration de la situation. Adopter une loi et créer un mécanisme national de protection des défenseurs des droits de la personne enverrait un signal puissant selon lequel les attaques contre les défenseurs des droits ne seront pas tolérées au Canada, et cela érigerait le Canada en exemple à suivre pour d'autres États.

• (1545)

Le président: Merci beaucoup, madame Trilsch. Vous avez très bien respecté votre temps de parole et je vous en suis reconnaissant.

[Traduction]

J'aimerais maintenant inviter M. Chris Yonke à prendre la parole pendant cinq minutes.

La parole est à vous.

Chris Yonke (conseiller en affaires politiques et stratégiques, à titre personnel): Honorables membres du Comité et de la Chambre, mesdames et messieurs, je compare aujourd'hui pour discuter d'un mouvement croissant parmi les praticiens canadiens expérimentés dans le domaine du développement international, qui ne peuvent rester les bras croisés alors que les droits de la personne et le développement démocratique se détériorent à l'échelle mondiale en raison de l'évolution des priorités des gouvernements démocratiques.

La démocratie mondiale a atteint un point de rupture, alors que 72 % de la population mondiale vivent sous des régimes autocratiques. En termes simples, le Canada peut prendre davantage de mesures à cet égard. Le renforcement des institutions démocratiques à l'étranger est nettement plus rentable que la gestion des conséquences inévitables de l'autoritarisme, telles que les conflits violents, l'instabilité économique et les déplacements massifs de populations.

Le fait est que les régimes autoritaires sont prompts à tirer profit des situations. En juillet, la Russie a annoncé son intention de créer une organisation de plus d'un milliard de dollars, inspirée en partie de l'USAID, en vue de soutenir les intérêts de la Russie. L'initiative chinoise appelée « La Ceinture et la Route » est un plan global qui placera la Chine au centre du commerce international. Un engagement sans précédent a été enregistré pendant le premier semestre de 2025. Alors que les démocraties stables adoptent une approche attentiste, d'autres régimes agissent rapidement pour combler le vide.

Le Canada, tout comme ses alliés de l'OTAN, n'est pas à l'abri des effets de l'ingérence étrangère. La manipulation de l'information, les tentatives d'influencer des élections et, dans certains cas, le recours à l'intimidation ont tous été signalés dans des rapports récents émanant de commissions et dans les médias nationaux.

Afin de susciter un dialogue entre les Canadiens qui ont travaillé dans le domaine de la gouvernance démocratique tant au pays qu'à l'étranger, un groupe d'experts et d'universitaires s'est naturellement formé, motivé par un souci de gouvernance démocratique à l'échelle mondiale. En janvier, une réunion a rassemblé plus de 25 praticiens canadiens dont l'expérience collective en matière de développement dépasse au moins 140 ans, afin de discuter et de proposer des moyens pour le Canada de renforcer son soutien et son financement en faveur de la résilience démocratique nationale et internationale. Ce groupe comprend certains des meilleurs cerveaux des organisations de la société civile canadiennes qui soutiennent notre démocratie, des responsables actuels et anciens de la mise en œuvre de grands projets mondiaux, des fondateurs d'initiatives internationales et des conseillers gouvernementaux de premier plan. Par souci de clarté, nous avons veillé à ce que des praticiens de la démocratie de toutes les allégeances politiques soient présents afin de trouver une voie à suivre.

Les participants ont reconnu la nécessité pour le Canada de mettre en place de toute urgence les systèmes et les infrastructures nécessaires pour soutenir la résilience démocratique. La situation mondiale a transformé ce qui était autrefois un « désir » de renforcer les programmes de gouvernance démocratique en une « nécessité ». Le Canada doit s'employer à établir des alliances et des partenariats qui profiteront à l'économie du pays, créeront des sociétés démocratiques plus résilientes et permettront de relever des défis disparates.

Je vais maintenant vous faire part de quelques observations. En ce qui concerne la sécurité et le commerce internationaux, le soutien que le Canada apporte à la résilience démocratique mondiale peut être étroitement lié aux efforts économiques, commerciaux et sécuritaires. La primauté du droit, la transparence et la lutte contre la corruption sont des conditions pratiques et favorables à des partenariats économiques stables. Le Canada doit jouer un rôle plus important dans le soutien des autres États membres de l'OTAN, en particulier en Europe de l'Est, qui font face à une ingérence étrangère incessante.

Il est indispensable d'établir un consensus politique. Tout effort visant à renforcer les efforts du Canada dans ce domaine nécessitera un large consensus entre les partis.

En matière de lutte contre l'autoritarisme, l'engagement démocratique joue un rôle essentiel de contrepoids pendant que le Canada noue des relations plus étroites avec des partenaires illibéraux et se défend contre les discours autoritaires.

Enfin, en ce qui concerne le lien entre les connaissances nationales et les connaissances internationales, les participants ont établi un lien entre la résilience démocratique à l'étranger et la résilience à l'échelle nationale.

Nous discutons encore de plusieurs options à venir. La première consiste à créer à terme un fonds de dotation canadien indépendant et non partisan pour la sécurité et la démocratie, un fonds non partisan destiné à renforcer la résilience démocratique mondiale qui soutiendra l'assistance technique, l'éducation et l'échange d'informations.

La deuxième option consiste à plaider en faveur de la création d'une nouvelle coalition d'États soutenant la démocratie. La diversité du Canada nous place en position de mener, à l'échelle mondiale, un pacte de soutien à la démocratie qui coordonne les efforts démocratiques internationaux.

La troisième option consiste à demander la nomination d'un ambassadeur et le renforcement du programme de résilience démocratique. Il s'agit là d'un bureau capable de mener des actions à l'échelle mondiale. De tels bureaux ont déjà existé dans le passé, par exemple dans le domaine de la liberté religieuse.

La quatrième option consiste à soutenir la résilience démocratique tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Notre groupe, qui s'est constitué de manière organique, est en train de mettre la dernière touche à ses recommandations. Nous sommes impatients de vous les communiquer prochainement.

Dans l'ensemble, nous ne pouvons pas rester les bras croisés en espérant qu'un voisin fera le travail à l'étranger qui profitera à notre famille canadienne. Il est temps d'utiliser les ressources dont nous disposons pour soutenir notre propre croissance économique et assurer une plus grande sécurité démocratique ici et pour nos partenaires à l'étranger.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de votre attention. Je me réjouis de poursuivre cette discussion au cours des séries de questions.

• (1550)

Le président: Je vous remercie, monsieur Yonke.

J'aimerais maintenant inviter M. Ryota Jonen à prendre la parole pendant cinq minutes.

Ryota Jonen (membre fondateur, Demos Kratos): Merci, monsieur le président. Merci, mesdames et messieurs les membres du Sous-comité.

Monsieur le président, vous avez mentionné que le fils de Jimmy Lai est venu témoigner devant votre comité il y a deux ans. Je vous suis très reconnaissant d'avoir présenté cette motion afin d'exprimer votre solidarité envers Jimmy Lai. C'est, selon moi, la raison d'être de votre sous-comité.

Je me suis employé pendant 25 ans à soutenir les mouvements démocratiques partout dans le monde. J'ai travaillé pendant plus de deux décennies au National Endowment for Democracy à Washington, D.C., où j'ai collaboré avec des républicains et des démocrates afin d'unir leur soutien en faveur de la démocratie et de la liberté pour lutter contre les gouvernements autocratiques comme ceux de la Russie et de la Chine. À l'heure actuelle, je travaille avec huit organisations extraordinaires du Sud et du Nord qui ont décidé d'unir leurs forces pour réinventer la démocratie par l'intermédiaire d'une nouvelle initiative appelée Demos Kratos, c'est-à-dire un mouvement mondial doté d'une structure de direction polycentrique fondée sur l'appropriation locale et animée par le dynamisme déployé sur le terrain.

Aujourd'hui, je m'adresse à vous un an après le démantèlement spectaculaire de la structure d'aide internationale des États-Unis, et pourtant les défenseurs de la démocratie du monde entier continuent de s'organiser et de se mobiliser. Demos Kratos en est un exemple. Je voudrais aujourd'hui vous faire part de ce qui se passe du point de vue de ceux qui sont sur le terrain.

Comme l'a mentionné un intervenant précédent, l'espace civique, ou ce que l'on appelle la place publique, se contracte plus rapidement que jamais. L'outil préféré des régimes autoritaires est le droit restrictif. Depuis 2007, certains d'entre nous signalent une recrudescence des lois qui étouffent la société civile et toute voix indépendante. Selon l'organisation Civicus, seulement 3,4 % de la population mondiale vivent aujourd'hui dans une société ouverte. En Hongrie, par exemple, une nouvelle loi qualifie les ONG, les médias et même les banques d'agents étrangers s'ils reçoivent des fonds ou des revenus étrangers, ou même s'ils facilitent simplement des transactions étrangères. Il y a quelques semaines à peine, en Géorgie, des amendements à la soi-disant « loi russe sur les ONG » ont été présentés pour proposer l'obligation d'obtenir une autorisation préalable du gouvernement même pour les contributions en nature ou pour les services de soutien comme le partage de connaissances et la formation. En Ouganda, quelques jours avant les élections du 15 janvier, les permis de 10 organisations ont été suspendus en raison de vagues allégations relatives à la sécurité. Je vous suis reconnaissant du soutien continu que votre sous-comité apporte aux défenseurs des droits de la personne face à ce qui se passe en Ouganda.

Le message que ces gouvernements transmettent à leurs citoyens est extrêmement clair: si vous n'êtes pas d'accord avec nous, vous n'avez pas votre place ici. C'est là le message adressé aux citoyens. Ces développements contraignent les défenseurs des droits de la personne à l'exil. Par exemple, Cristosal, l'importante organisation salvadorienne autrefois soutenue par Affaires mondiales Canada, a annoncé qu'elle poursuivrait son travail en faveur des droits de la personne depuis l'étranger. Les militants géorgiens qui offraient autrefois un refuge à d'autres personnes sont aujourd'hui contraints de fuir.

Malgré tout cela, quelque chose de puissant est en train de naître dans les pays du Sud. Les acteurs de la société civile n'attendent pas qu'on vienne les secourir. Ils réinventent ce que signifie un activisme démocratique efficace, et je dois dire que cela ne ressemble pas au modèle traditionnel des ONG.

En juin dernier, Demos Kratos a réuni 50 défenseurs de la démocratie issus de 30 pays différents, afin de leur poser la question suivante: comment les citoyens peuvent-ils affirmer leur pouvoir face aux autocrates en cette période particulière? Malgré des contextes très différents, ils sont parvenus à la même conclusion: cette période exige un renforcement des réseaux et l'engagement de différents secteurs de la société. Les responsables des mécanismes de protection des défenseurs des droits de la personne en Afrique collaborent plus étroitement que jamais, et renforcent ainsi leur résilience financière. Les universités se posent en refuges sûrs, malgré les pressions exercées par les régimes autoritaires. Au Kenya, il est intéressant de noter que des jeunes ont organisé un tribunal sur le réseau social TikTok et ont invité de jeunes professionnels du droit et des témoins à rendre justice aux victimes des brutalités policières qui ont été commises lors des manifestations de juin.

• (1555)

Le président: Veuillez conclure, s'il vous plaît, car votre temps de parole est écoulé.

Ryota Jonen: Bien sûr

Au Népal, des artistes se sont associés à des organisations de la société civile pour lancer la campagne « Nepo Babies » en utilisant des moyens créatifs. Tout cela est en train de se produire.

Que peut faire le Canada? J'aimerais recommander trois mesures.

Premièrement, protégez le dynamisme de la place publique. Comme je l'ai mentionné, des agents étrangers sont présents partout à l'heure actuelle. Participez au processus en collaboration avec le Comité des droits de l'homme des Nations unies, en repensant le cadre international des droits de la personne.

Deuxièmement, relier la place publique canadienne à ses homologues du Sud. Comme je l'ai mentionné, il existe de nombreuses démocraties de taille moyenne avec lesquelles nous devons dialoguer.

Enfin, investissez dans le pouvoir de concertation. Soutenez les plateformes qui réunissent sous une même bannière des organisations officielles, des communautés confessionnelles, des mouvements sociaux et des collectifs d'artistes.

La communauté démocratique est fragmentée.

• (1600)

Le président: Je vous remercie.

Vous avez dépassé d'une minute le temps qui vous était imparti. Je suis désolé, mais je ne peux pas aller plus longtemps.

Ryota Jonen: Merci.

Le président: Je vous remercie.

Je donne maintenant la parole à M. Taaj Daliran pendant cinq minutes.

Taajbakhsh Daliran (fondateur, Iranian Canadian Cultural Society of Vancouver Island): Bonjour, monsieur le président. Bonjour, honorables membres du Comité. Je vous remercie de me donner l'occasion de m'exprimer aujourd'hui. M. Pakdel et moi-même partagerons le temps qui nous est alloué.

Nous prenons la parole devant vous en tant que victimes et témoins des souffrances et du courage de millions d'Iraniens. Nous venons porter leurs paroles et leur appel urgent à agir face à ce qui est devenu sous nos yeux le chapitre le plus sombre de la récente histoire de l'humanité.

M. Pakdel fournira des exemples de répression systématique exercée par le régime.

Kian Pakdel (fondateur, Iranian Canadian Cultural Society of Vancouver Island): Merci.

Sous le régime islamique en Iran, les violations des droits de la personne [*difficulté technique*] font partie intégrante de l'idéologie du régime.

Le régime se considère comme un projet islamique transnational, et il a [*difficulté technique*].

Entre 1979 et 1981, environ 10 000 membres de l'opposition ont été exécutés. La violence était le moyen qu'utilisait le régime pour consolider son pouvoir.

En 1988, des prisonniers purgeant de longues peines ont été secrètement exécutés par le comité des exécutions. Jusqu'à 5 000 prisonniers ont été tués. Même le fait de rester fidèle à ses convictions était considéré comme un crime.

De 1999 à 2003, des étudiants qui revendiquaient la liberté de la presse et la liberté politique ont été attaqués dans leurs dortoirs, battus, arrêtés et tués. Même les universités ont été considérées comme des champs de bataille.

En 2009, lors des manifestations du mouvement vert, le régime a tenté de briser physiquement et psychologiquement les manifestants en perpétrant des meurtres, en tenant de faux procès et en commettant des agressions sexuelles. L'intégrité électorale a été systématiquement bafouée.

[*Difficulté technique*] fermé, et les manifestants qui protestaient contre la hausse soudaine des prix de l'essence ont été abattus par balle dans plusieurs [*difficulté technique*] 1 500. Même les rassemblements pacifiques ont été criminalisés.

En 2020, le CGRI a abattu [*Problème technique — Éditeur*] personnes, dont des dizaines de Canadiens. Les personnes qui s'étaient rassemblées pour pleurer leurs morts ont été réprimées. Même le deuil était considéré comme une menace.

De 2021 à 2022, après l'interruption régulière de l'alimentation en eau potable, les manifestations ont été réprimées par l'usage de munitions réelles et par des arrestations massives. Même la soif était criminalisée.

De 2022 à 2023, après la mort de Mahsa Amini, un soulèvement mené par des femmes a balayé le pays. La réponse a été une coupure d'Internet et le recours à une force mortelle, qui a fait environ 500 morts. La violence fondée sur le sexe a été légitimée.

Enfin, de janvier 2026 à aujourd'hui, les pressions économiques ont rendu la vie insupportable et des millions de personnes ont commencé à manifester. Le régime a eu recours à la violence systématique et a tué plus de 30 000 personnes. Le monde entier vient d'être témoin d'un crime grave contre l'humanité.

Je vais maintenant céder la parole à M. Daliran.

Taajbakhsh Daliran: Lorsqu'un État a recours à la violence contre sa propre population, la responsabilité n'est plus facultative. C'est une nécessité. Les régimes de ce type ne peuvent être maîtrisés uniquement par des civils non armés. Dans de telles conditions, leur protection ne peut être assurée par la diplomatie et les sanctions. Elle nécessite une intervention collective.

Nous exhortons donc le gouvernement canadien à, premièrement, reconnaître explicitement que les crimes commis par le régime islamique constituent des atrocités de masse en vertu du cadre de la « responsabilité de protéger ».

Deuxièmement, nous demandons que le gouvernement réaffirme publiquement la position du Canada selon laquelle la souveraineté d'un État ne peut être invoquée pour cacher des atrocités de masse, et nous demandons que la communauté internationale passe à l'action lorsqu'un État massacre son propre peuple.

Troisièmement, nous demandons au gouvernement de faire pression sur le Conseil de sécurité des Nations unies pour qu'il mette en œuvre toutes les mesures prévues dans le cadre du troisième pilier de la « responsabilité de protéger », y compris une intervention militaire collective, étant donné que les efforts pacifiques et diplomatiques se sont révélés insuffisants pour protéger les Iraniens.

En conclusion, l'histoire nous jugera tous non pas en fonction de nos paroles, mais en fonction de nos actes face à l'injustice. Le peuple iranien a montré au monde entier ce qu'est le courage. Aujourd'hui, il demande au monde entier de se tenir à ses côtés.

Je vous remercie de votre attention.

• (1605)

Le président: Je vous remercie, monsieur Daliran. Vos paroles sont très touchantes.

Je voudrais maintenant inviter Mme Tamara Cofman Wittes à prendre la parole pendant cinq minutes.

Tamara Cofman Wittes (présidente, National Democratic Institute): Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité. C'est un grand honneur de comparaître devant vous aujourd'hui.

Le National Democratic Institute est un organisme sans but lucratif, non partisan. Nous croyons qu'un monde fondé sur la liberté et la dignité favorise une plus grande stabilité, une plus grande sécurité et une plus grande prospérité pour tous. Nous sommes issus de la société civile démocratique américaine, mais au fil de nos 43 années d'existence, nous avons acquis une présence mondiale, une main-d'œuvre mondiale et une perspective mondiale de la démocratie.

Nous travaillons à l'avancement de la liberté, de la participation citoyenne et d'une gouvernance responsable au moment et là où cela compte le plus. En Ukraine, nous aidons les partis politiques à se mobiliser, même en pleine guerre civile, pour cheminer vers l'adhésion à l'Union européenne. En Iran, nous aidons les citoyens à dénoncer le détournement de fonds publics vers des services de sécurité. En Europe de l'Est et dans le Caucase, nous aidons les sociétés démocratiques à résister à l'influence malveillante de la Russie. Partout sur le continent africain, nous travaillons avec de jeunes militants et des femmes leaders à la protection d'élections pacifiques, au règlement de conflits civils et l'exposition de la dette souveraine à l'œil du public.

Nous travaillons également avec des réseaux régionaux et mondiaux de longue date, comme le Global Network for Domestic Election Monitors, dont le président fait l'objet de poursuites judiciaires de la part du régime de Museveni, en Ouganda. J'ai fourni au Comité notre dernier rapport sur les menaces auxquelles font face ces défenseurs du droit de vote.

Le Canada est depuis longtemps un partenaire essentiel dans notre travail. Des Canadiens du gouvernement, du Parlement et de la société civile participent fréquemment à nos activités, ils dirigent des délégations d'observateurs électoraux, ils se joignent à notre personnel et renforcent nos programmes à l'appui des acteurs démocratiques partout dans le monde. Je vois des occasions de tabler sur notre partenariat durable d'Haïti à l'Afrique de l'Ouest, en Ukraine comme au Moyen-Orient.

Sur une note personnelle, je suis profondément reconnaissante au gouvernement du Canada. Après la chute de Kaboul aux mains des talibans, votre gouvernement a accepté à titre de réfugiés 178 anciens membres du personnel afghan du NDI et leurs familles. Je vous remercie de cet acte de leadership extraordinaire.

Il ne fait aucun doute que les temps sont durs pour la démocratie dans le monde. L'inégalité, le déclin de la confiance et la polarisation intense alimentent des divisions aggravées par la substitution des médias sociaux au capital social. Nous ne sommes pas seulement confrontés à des défis internes au sein de nos démocraties: nous sommes également submergés par une avalanche d'efforts d'acteurs autocratiques, comme la Russie, l'Iran et la Chine, pour miner délibérément notre propre confiance en nos systèmes démocratiques. Ils agissent ainsi pour affaiblir la responsabilité et la transparence afin d'accroître leur propre influence corrompue. Nous observons cette influence malveillante dans presque tous les pays où nous travaillons. En étroite collaboration avec nos partenaires locaux, nous trouvons des moyens de contrer ces efforts malveillants grâce à la participation citoyenne, à la protection de la société civile et à des communications stratégiques prodémocratie.

De nombreux citoyens, partis politiques et parlements locaux comptent sur des partenaires mondiaux comme le NDI pour fournir des services d'observation électorale, de solidarité internationale et de soutien technique spécialisé. Jusqu'à l'année dernière, la majorité de ce travail était financée par le gouvernement des États-Unis. Nos partenaires sont en difficulté, mais ils ne s'arrêteront pas pour autant. Il est urgent d'accroître la solidarité démocratique et d'y accorder un soutien concret.

Permettez-moi de souligner la valeur des investissements du Canada dans la démocratie et la gouvernance.

Le renforcement de la primauté du droit et de la transparence gouvernementale contribue à créer de meilleurs environnements à l'étranger où les entreprises canadiennes peuvent commercer et investir. Il permet d'établir des chaînes d'approvisionnement plus sûres pour les minéraux stratégiques. En outre, plus on favorise le dialogue et la création de coalitions, surtout lorsque les femmes y participent pleinement, plus on aide les sociétés à surmonter les conflits et à établir des accords de paix durables. En donnant aux citoyens les moyens de réclamer des comptes de leur gouvernement, on contribue à la protection des droits de la personne et au développement humain, en plus de réduire la place que peuvent occuper la corruption, le terrorisme et le trafic de drogues et de personnes.

• (1610)

Voilà quelques-unes des façons dont le soutien de la démocratie à l'étranger contribue à la sécurité, à la stabilité et à la prospérité chez nous. Les défis auxquels sont confrontées les démocraties peuvent sembler décourageants en ce moment, mais l'avantage unique des sociétés démocratiques, c'est que nous avons les moyens de corriger nos propres lacunes. La solidarité est plus importante que jamais pour les sociétés démocratiques comme la nôtre. Nous pouvons vivre dans un monde où la dignité humaine et la démocratie prévalent, il suffit d'unir nos forces, de nous ancrer dans nos valeurs et de garder confiance en la cause. Nous sommes reconnaissants de la solidarité dont fait preuve le Canada envers les personnes en quête de liberté dans le monde.

Merci.

Le président: Merci, madame Cofman Wittes.

J'invite maintenant M. Ivo Balinov à prendre la parole, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

Ivo Balinov (directeur exécutif, Programmes, Centre parlementaire): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, Mme Surkes et moi représentons le Centre

parlementaire, une organisation canadienne non partisane et sans but lucratif, qui lutte pour le renforcement de la démocratie parlementaire dans plus de 70 pays, en collaboration avec les parlements ainsi qu'avec des groupes de la société civile et d'autres acteurs démocratiques.

Il a été mentionné que la démocratie mondiale est en déclin et qu'il y a désormais moins de démocraties que d'autocraties. Malgré cela, les données historiques montrent clairement que le recul de la démocratie est récupérable, dans plus de la moitié des cas, surtout si l'on agit tôt. La réussite dépend de ce qu'on investit et comment pour appuyer ceux qui dirigent ces efforts, soit les défenseurs de la démocratie, comme vous les appelez dans l'étude de ce sous-comité.

J'aimerais mentionner que les défenseurs de la démocratie comprennent non seulement la société civile, mais aussi les institutions, des acteurs du secteur privé, les juges, les procureurs, vous, les parlementaires, et les institutions parlementaires. Pour avoir un maximum d'efficacité, nous devons nous efforcer de renforcer l'ensemble de l'écosystème démocratique, plutôt que de cibler un seul groupe.

Je vais vous donner quelques exemples, très brièvement, du travail que fait notre organisation pour défendre la démocratie parlementaire, et je vais vous expliquer ce que cela signifie.

En Ukraine, nous constatons que les démocraties peuvent survivre, même dans les pires conditions de guerre, lorsque les institutions sont soutenues. Avec le soutien du gouvernement canadien, nous avons mené le seul projet destiné à aider la Rada ukrainienne à légiférer sur les questions de sécurité, de défense et de résilience en temps de guerre. Cela a eu des effets profonds.

Nous aidons des réseaux parlementaires internationaux, comme les Women Legislators in Defence, Security and Peace, dont certaines d'entre vous sont membres. Ce réseau réunit des élues de plus de 25 pays, qui se rassemblent pour échanger sur leurs expériences concrètes et s'entraider à contribuer en toute égalité à la politique et à la législation en matière de sécurité et de défense.

Je tiens aussi à féliciter ParlAmericas, que certains d'entre vous connaissent, je crois. Encore là, il s'agit d'une institution démocratique basée au Canada, qui travaille à la vitalité de la démocratie et renforce les programmes déployés dans tout l'hémisphère occidental. Ce réseau célébrera 25 ans d'existence le mois prochain. Nous sommes fiers d'avoir participé à sa fondation en appuyant son secrétariat au début.

Dans un contexte où les menaces à la démocratie se multiplient, le financement est de plus en plus contraint à l'échelle mondiale. À un moment où d'autres se retirent, on se tourne plus que jamais vers les organisations canadiennes pour obtenir du soutien. Il y a un besoin, et c'est l'occasion pour le Canada de faire preuve de leadership. Nous sommes conscients du fait que le Canada, comme bon nombre de ses alliés démocratiques, a des contraintes financières, lui aussi. Cependant, il serait possible de mieux soutenir la protection de la démocratie grâce à un rééquilibrage des ressources existantes, même si elles diminuent.

Pour vous donner un exemple, en 2023-2024, l'aide canadienne au développement démocratique ne représentait que 165 millions de dollars sur un portefeuille d'aide publique au développement de 12,3 milliards de dollars en tout. Les institutions démocratiques, particulièrement les assemblées législatives et les partis politiques, sont ceux qui ont reçu le moins de soutien — moins de 3 %.

En résumé, le principal problème n'est pas nécessairement le montant du financement. Il s'agit de faire du soutien à la démocratie la priorité stratégique du gouvernement. Cela aiderait le Canada à atteindre ses principaux objectifs en matière de souveraineté, de défense, de commerce et d'investissement. Les règles, les institutions, les valeurs et les processus démocratiques demeurent essentiels pour cela. Des démocraties parlementaires fortes favorisent la prospérité économique. Elles contribuent à la stabilité et à la paix, en plus d'accroître l'efficacité de la coopération internationale.

De nos jours, la dynamique de l'environnement international exige plus d'agilité et de souplesse dans les efforts visant à soutenir les défenseurs de la démocratie. Il y a des organisations canadiennes qui ont les bonnes compétences et qui ont fait leurs preuves. Elles sont recherchées et bien accueillies, mais elles fonctionnent principalement selon un modèle de financement par projet, et ce, depuis longtemps. Cela les rend moins souples et moins agiles, surtout maintenant que les démocraties et les défenseurs de la démocratie sont tant menacés.

Les États membres de l'Union européenne, les institutions de l'Union européenne et le gouvernement britannique ont tous renforcé leur soutien à la démocratie grâce à des partenariats stables à long terme avec leurs organisations respectives. Ils montrent qu'un financement prévisible est efficace et rentable.

Les organisations canadiennes qui travaillent dans notre domaine seraient mieux placées pour faire avancer les priorités stratégiques du Canada s'il y avait un point de convergence clair pour coordonner notre travail et fournir un soutien financier prévisible à long terme. Encore une fois, nous n'en demandons pas plus. Nous demandons que les choses soient faites différemment.

Avec la bonne approche, les organisations canadiennes pourraient travailler ensemble de façon proactive, plutôt que réactive, sous l'égide d'Équipe Canada, pour contribuer de manière coordonnée aux objectifs stratégiques du Canada et de ses alliés démocratiques, alors que nous devons tous nous orienter dans un environnement géopolitique qui change constamment sur les plans du commerce et de la sécurité.

• (1615)

Le président: Merci, monsieur Balinov.

J'invite maintenant Marci Surkes à prendre la parole pour cinq minutes.

Marci Surkes (vice-présidente du conseil d'administration, Centre parlementaire): M. Balinov parle en notre nom à tous les deux.

Merci.

Le président: Merci.

Je vais donc passer à notre série de questions et réponses.

J'invite Mme Kronis à prendre la parole pour sept minutes, s'il vous plaît.

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de nous faire part de leurs points de vue sur la situation actuelle des défenseurs de la démocratie et des droits de la personne dans le monde.

Je remercie en particulier M. Daliran et M. Pakdel de nous avoir fait part de leurs expériences profondément personnelles. Nous partageons votre douleur et nous espérons que ce partage vous donne de la force.

Monsieur Daliran, je vais commencer par vous. Qu'advient-il des défenseurs des droits de la personne en Iran?

Taajbakhsh Daliran: Par l'entremise de la présidence, je m'excuse à l'avance. Je pourrais devenir émotif. J'ai moi-même été directement exposé et victimisé.

Peu après la révolution, ou à ses débuts, alors que j'étais encore un jeune adolescent, je regardais dehors, tôt le matin, quand on a frappé à la porte. J'allais ouvrir la porte, quand tout à coup, un groupe d'hommes en uniforme militaire est entré chez moi. Ils sont montés au deuxième étage, ont tiré mon père du lit en sous-vêtements, puis pendant les deux mois qui ont suivi, nous ne savions même pas où il était. Quatre ans plus tard, il a été libéré.

Ceci n'est qu'un bref extrait de l'histoire qu'il nous a racontée. Les militaires les ont pendus, par l'arrière, pendant des jours, sans nourriture, et ont lacéré leur corps à différents endroits. Comme ils refusaient de céder, les hommes ont planté des clous dans leurs pieds et les ont laissés saigner pendant des heures. Ce n'est qu'un exemple de l'expérience directe que j'ai vécue.

Je peux vous raconter l'histoire de ma femme. Quand elle était jeune, son père a été enlevé, simplement parce qu'il faisait partie du parti de l'opposition. Il a été envoyé en prison, la famille ne savait pas où il se trouvait, puis elle a été autorisée à lui rendre visite pour une dernière fois. Quand elle a aperçu le corps, elle y a vu sept blessures causées par arme à feu. La famille n'a pas été autorisée à faire son deuil ni à tenir quelque célébration que ce soit; elle a juste...

Je m'excuse. Je n'en parlerai pas plus.

Je vais passer à aujourd'hui. Il suffit de regarder les vidéos, qui, j'en suis sûr, sont publiées sur de nombreuses plateformes, pour voir la brutalité de ce régime et comment il n'hésitera pas à tuer quiconque s'exprime contre ses croyances.

Si vous me le permettez, j'aimerais demander à M. Pakdel s'il a des choses à ajouter à mes observations.

Tamara Kronis: Ce serait formidable.

Le président: Allez-y, monsieur Pakdel.

Kian Pakdel: Bien sûr. J'ajouterais seulement que ce régime gouverne malheureusement par la peur et par la manipulation psychologique des défenseurs des droits de la personne pour les réduire au silence.

Il mise aussi sur tout un système de propagande pour présenter une réalité différente au monde. Il multiplie les mensonges. Par exemple, il a été prouvé qu'une grande partie de la violence créée pendant les manifestations en Iran a été causée par le régime lui-même. Il envoie des gens parmi les manifestants pacifiques et leur demande de s'agiter, de mettre le feu aux arbres, aux bâtiments et aux installations du gouvernement, puis ils commencent à tirer.

C'est la seule chose que j'ai à ajouter.

• (1620)

Tamara Kronis: Je vous remercie de votre témoignage.

Mme Trilsch a parlé de tentatives de réduire les défenseurs des droits de la personne au silence.

Vous représentez aujourd'hui une très petite communauté: l'Iranian Canadian Cultural Society of Vancouver Island. Nous vivons à la périphérie du Canada, dans un endroit très éloigné de l'Iran. En tant que représentants de cette communauté, pouvez-vous nous dire si quelqu'un a déjà essayé de faire taire des membres de notre communauté?

Taajbakhsh Daliran: Par l'entremise de la présidence, oui, il y a eu des tentatives. Il n'y a pas de violence en tant que telle. C'est différent, c'est surtout de la pression psychologique, par l'utilisation de plateformes et des commentaires irrespectueux.

Il est évident qu'il y a eu récemment quelques disparitions, dont une à Toronto, tout dernièrement. Je ne devrais sans doute nommer personne. Nous avons observé d'autres situations semblables, où le régime est intervenu même à l'intérieur du Canada.

Tamara Kronis: Dans deux jours à peine, le régime iranien aura 47 ans, malgré diverses sanctions, manifestations et actions militaires.

Avez-vous une idée des raisons pour lesquelles ce régime persiste et survit?

Taajbakhsh Daliran: Il s'agit d'un régime fondé sur des croyances extrêmes. Il se présente souvent comme sacré, divin, comme l'envoyé de Dieu. Il a dit qu'il allait nettoyer le monde entier. C'est ce qu'il croit. Ensuite, il se permet de faire tout ce qu'il faut. Il viole tous les droits de la personne, de toutes les façons, pour imposer ses croyances.

Nous parlons ici d'un groupe qui détient le pouvoir. Il y a des mitrailleuses déployées dans les rues, et les personnes derrière ces mitrailleuses partagent ces idées extrêmes ou sont obligées d'exécuter les ordres, faute de quoi ce serait de la désobéissance. Le régime déclare habituellement l'état d'urgence. Ces personnes seront exécutées si elles n'obéissent pas aux ordres.

De l'autre côté, il y a le peuple. Les seules armes dont il dispose, ce sont des crayons pour écrire, des voix pour parler et des poings à lever.

Tamara Kronis: Il me reste quelques secondes.

M. Jonen a parlé du pouvoir de mobilisation du Canada. Comment le Canada peut-il utiliser son pouvoir de mobilisation pour aider en Iran?

Taajbakhsh Daliran: Je suis désolé. Cela me rend émotif.

Monsieur Pakdel, pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet?

Kian Pakdel: Oui.

L'une des façons dont le Canada peut aider, c'est en écoutant l'opposition. Je tiens donc à remercier les membres du Sous-comité de me donner l'occasion de m'exprimer.

Le Canada peut aussi reconnaître qu'il ne s'agit pas d'un régime avec qui négocier. C'est essentiel, à mon avis. Ce n'est pas un régime qui va changer à l'issue de réformes ou de négociations. Il s'agit d'un régime qui massacre son propre peuple depuis sa création.

Il est temps que le monde, y compris le Canada, prenne des mesures concrètes pour protéger le peuple iranien. Cela ne peut pas se limiter à des efforts diplomatiques, il faut aussi écouter le peuple iranien, qui essaie de susciter un changement de régime là-bas, afin d'obtenir la liberté et la démocratie qu'il mérite.

• (1625)

Le président: Merci, madame Kronis.

J'invite Mme Vandenberg à prendre la parole pour sept minutes.

Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais témoigner mon respect à M. Daliran et à M. Pakdel. Vous prenez la parole pour ceux qui n'ont pas de voix. Vous illustrez exactement pourquoi le Comité doit se pencher sur la façon dont nous soutenons les défenseurs des droits de la personne et de la démocratie partout dans le monde, y compris en Iran.

Ma première question s'adresse à Mme Wittes.

Vous êtes présidente de ce qui constitue probablement la plus grande organisation de promotion de la démocratie au monde. Vous êtes basée à Washington. Je sais qu'au fil des ans, le NDI a travaillé dans plus de 130 pays, ce qui lui confère une quantité incroyable de connaissances et de points de vue, et toute une perspective à l'heure actuelle sur ce qui se passe dans le monde.

Nous sommes à une époque où l'autoritarisme et les régimes autoritaires déploient d'énormes efforts pour apprendre les uns des autres et déstabiliser les démocraties du monde entier. Parallèlement à cela, nous voyons le financement diminuer pour ceux qui se battent pour la démocratie.

Comment décririez-vous la situation actuelle, de votre point de vue? À quel point y a-t-il urgence? Que devrait faire la communauté internationale?

Tamara Cofman Wittes: Ce sont là de vastes questions, et je ferai de mon mieux pour y répondre brièvement.

Il y a peut-être un an, le National Democratic Institute était la plus grande organisation mondiale de soutien à la démocratie. Il y a un an à peine, nous avions un effectif mondial de 1 200 personnes qui travaillaient dans 58 pays, et 40 % d'entre eux n'étaient pas des citoyens américains. Aujourd'hui, nous pouvons compter sur 250 personnes et nous travaillons dans quelque 30 pays. Voilà les répercussions que la réduction du financement par le gouvernement américain a eues sur nous.

Je pense que ce qui est important, cependant, ce n'est pas tant l'impact sur nous que les incidences sur les partenaires locaux dont nous avons été contraints de trahir la confiance lorsque les compressions budgétaires américaines ont été mises en place.

Comme je l'ai dit dans mes observations, ces gens-là n'arrêtent pas leur travail pour autant, mais il devient beaucoup plus difficile pour nous de les aider. Les réseaux régionaux et mondiaux que nous et nos collègues de l'International Republican Institute et d'autres organisations avons contribué à mettre en place sont l'un des moyens les plus importants à notre disposition. Je suis tout à fait d'accord avec M. Balinov pour dire que cela ne se limite pas seulement à la société civile. Il faut aussi mobiliser les députés et les assemblées parlementaires, de même que les partis politiques et les organisations internationales des différents partis. Si nous voulons rétablir la confiance du public dans une démocratie qui répond aux besoins des citoyens, nous devons considérer l'ensemble de l'écosystème. Je pense que c'est une chose importante.

L'une des plus grandes lacunes laissées par l'absence de financement américain concerne le soutien à des élections dignes de foi et à la surveillance par les citoyens des processus électoraux de leur propre pays. C'est pourquoi j'ai mentionné le Réseau mondial d'observateurs nationaux des élections. C'est un aspect que je soulignerais.

Une autre avancée importante serait d'apprendre plus rapidement les uns des autres. De nombreux pays dans le monde ont réussi à détecter et à combattre les campagnes d'information malveillantes des puissances autocratiques. Nous avons travaillé avec différents parlements en Afrique pour dénoncer les modalités abusives des accords sur la dette souveraine de la Chine, mais ces pays doivent aussi partager ces leçons entre eux. Si nous ne sommes pas en mesure d'être cette plaque tournante pour eux, d'autres doivent intervenir et le faire.

Anita Vandenbeld: Cela m'amène à ma prochaine question, qui s'adresse à M. Jonen.

Je sais que vous travaillez également à partir de Washington et que vous étiez, jusqu'à plus tôt cette année, directeur du Mouvement mondial pour la démocratie, qui relève du National Endowment for Democracy.

Pour tout vous dire, j'ai moi-même siégé au comité directeur du Mouvement mondial pour la démocratie, dirigé par Maria Ressa, lauréate du prix Nobel provenant des Philippines. C'est un réseau qui rassemblait des défenseurs des droits de la personne, de la démocratie... des centaines de gens dans le monde entier. Le démantèlement de ce réseau, ainsi que la perte d'une grande partie du financement dont nous avons parlé, a vraiment isolé bon nombre de ces mouvements démocratiques.

À cet égard, vous avez maintenant lancé un nouveau mouvement que je ne qualifierais pas d'organisation. Pouvez-vous nous dire, tout d'abord, quelles sont les répercussions du fait que ces défenseurs des droits de la personne perdent l'accès à ces soutiens internationaux? Comment remplacent-ils cette aide, et qu'est-ce qu'ils attendent de nous?

• (1630)

Ryota Jonen: Permettez-moi de dire deux choses sur les répercussions immédiates du démantèlement du système d'aide américain.

Premièrement, le National Endowment for Democracy survit bel et bien en ce moment, mais il ne fonctionne pas à plein régime. L'une des choses qui se produisent, c'est que le financement limité est utilisé dans des contextes très restrictifs, les endroits les plus sombres du monde — la Russie, la Chine, l'Iran, Cuba et ainsi de

suite. C'est important, car nous devons continuer à nous battre sur ces terrains.

Comme vous le savez, des difficultés se sont toutefois posées au cours des dernières années dans des pays de puissance moyenne où les idées démocratiques sont contestées, et où le soutien à ce chapitre diminue. C'est donc une préoccupation pressante à nos yeux. Imaginez un monde sans journalisme indépendant ni défenseurs des droits de la personne aux Philippines. Qui se battrait pour la sécurité de la mer de Chine méridionale? Étant donné que le Canada et de nombreux pays soutiennent les médias indépendants, nous sommes en mesure de poursuivre notre lutte sur cette tribune.

Imaginez l'Afrique du Sud s'il n'y avait pas de journalistes indépendants ou une société civile robuste. Qui signalerait que de l'argent russe va à un parti politique en particulier? Qui révélerait cela? S'il n'y avait pas de soutien, personne ne le dénoncerait.

Il est important de voir les choses sous cet angle.

Le Mouvement mondial pour la démocratie a été démantelé, mais ses réseaux mondiaux existants, comme Mme Wittes le disait, sont autant de faisceaux de lumière et de démocratie. Ces réseaux doivent être connectés, et je pensais que c'était ce que devaient permettre de faire le Mouvement mondial pour la démocratie et le Réseau mondial d'observateurs nationaux des élections. À l'heure actuelle, nous avons besoin de ce soutien, et c'est ce que je voulais dire en indiquant que le Canada devrait investir dans le pouvoir rassembleur.

Le président: Merci, madame Vandenbeld. Votre temps est écoulé.

[Français]

J'aimerais inviter M. Alexis Brunelle-Duceppe à prendre la parole pour sept minutes.

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être présents pour cette importante étude.

Madame Trilsch, vous avez quand même fait beaucoup de travaux, vu votre fonction. Comment pourriez-vous décrire la situation actuelle des défenseurs des droits de la personne et de la démocratie? Pouvez-vous parler de l'évolution qu'il y a eu au cours des cinq dernières années à l'échelle mondiale?

Mirja Trilsch: Comme je l'ai dit dans mon intervention, les attaques contre les défenseurs des droits de la personne, ce n'est rien de nouveau. Il y a peut-être une dynamique qui a changé, je l'ai vu dans le cadre du travail que nous faisons à la Clinique internationale de défense des droits humains. De plus en plus, nous avons dû travailler sur la défense de nos partenaires plutôt que sur leurs projets en tant que tels.

Le problème de financement a déjà été abordé par les autres témoins. Oui, nous avons vu des partenaires qui n'ont pas pu continuer certains projets parce que le financement, notamment de l'agence américaine pour le développement international, ou USAID, a été aboli. Beaucoup de nos collègues chercheurs dans les universités, pas juste aux États-Unis, mais également partout dans le monde, ont subi plus de pressions et on a manqué de financement. Ce sont aussi des défenseurs des droits de la personne. La défense des droits de la personne ne se fait pas juste dans les organisations de la société civile.

Il est aussi important de dire qu'il n'y a aucune profession en tant que telle de la défense des droits. Il peut s'agir d'organisations de la société civile, d'universitaires, de journalistes, d'infirmières, de travailleurs sociaux. L'expression « défenseurs des droits de la personne » est très, très large. La pression s'est élargie et on met dorénavant de la pression sur toutes les personnes qui critiquent. On ne se tourne plus uniquement vers la société civile. La critique, plus largement, est en train de subir des pressions.

• (1635)

Alexis Brunelle-Duceppe: Vous dites que c'est très large, la définition de défenseur des droits de la personne, mais avez-vous vu un changement dans le profil de ceux qui sont ciblés maintenant par les régimes autoritaires? Est-ce que ce sont les mêmes personnes qu'avant ou pas? Le profil est-il différent? Est-ce que ça reste quand même ce qu'on a toujours vu au fil du temps?

Mirja Trilsch: Je pense que ça dépend des régimes. Il y a des régimes qui continuent à cibler surtout la société civile et il y a d'autres régimes qui ciblent davantage les chercheurs universitaires et des régimes qui ciblent davantage les journalistes. C'est toujours ceux qui sont perçus comme étant dangereux pour le régime. D'où émanent les idées qui sont perçues comme étant dangereuses? Je pense que c'est la question qu'il faut se poser. Selon la réponse, les cibles seront différentes dans certains contextes.

Alexis Brunelle-Duceppe: Il y a une question à laquelle on n'a peut-être pas répondu tantôt. Sentez-vous qu'il y a un partenariat accru entre les différents régimes autoritaires à l'extérieur de leurs frontières pour se partager de l'information afin de cibler des individus ou des organisations? Pensez-vous qu'ils le font de concert?

Mirja Trilsch: Il y a beaucoup de partage de stratégies autoritaires. On voit beaucoup que ce qui fonctionne dans certains contextes est ensuite imité par d'autres régimes autoritaires parce qu'on a vu que ça fonctionnait. Je suis professeure de droit, après tout. Dans mon rôle, il est plus difficile d'évaluer comment les gouvernements travaillent ensemble derrière ce que le public peut voir. J'ai constaté au cours des dernières années qu'il y avait beaucoup de copier-coller dans les stratégies pour s'attaquer aux défenseurs.

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci.

Madame Cofman Wittes, vous avez plus tôt parlé des chaînes d'approvisionnement, une question de plus en plus importante, surtout pour les pays comme le Canada. Pourtant, dans les derniers mois, certains pays comme le Canada et le Royaume-Uni ont signé des ententes avec le régime en place en Chine.

On peut comprendre qu'il y ait des réchauffements sur le plan diplomatique. Maintenant, les ententes signées concernent quand même des produits connus comme étant issus du travail forcé. Nécessairement, cela veut dire que, involontairement, les consommateurs canadiens participeront à la production de marchandises issues du travail forcé.

Ne voyez-vous pas là une incohérence vis-à-vis du discours public en matière de droits de la personne lorsqu'on signe des contrats économiques avec une puissance comme la Chine qui, on le sait pertinemment, utilise le travail forcé dans ses chaînes d'approvisionnement?

[Traduction]

Tamara Cofman Wittes: Lorsque nous pensons aux relations stratégiques avec des pays du monde entier — et j'ai travaillé en deux occasions au département d'État américain, si bien que j'ai été responsable de ce genre de relations à titre de diplomate —, il y a

toujours beaucoup d'intérêts différents qu'il faut concilier. Si vous voulez un approvisionnement sûr en minéraux stratégiques, par exemple, vous ne désirez pas que cet approvisionnement soit garanti pour un an, deux ans ou cinq ans. Vous souhaitez qu'il soit garanti pour 50 ans. C'est le fondement de l'économie de l'avenir.

Comment obtenir cette sécurité? Vous ne l'obtenez pas en vous associant à un dirigeant qui n'a de comptes à rendre à personne et qui n'a pas le soutien de son peuple. On ne l'obtient pas en collaborant avec un chef qui se livre à de la corruption à grande échelle, parce que ceux qu'il avantage aujourd'hui pourraient se retourner contre lui demain.

Si vous voulez des relations stratégiques à long terme, vous souhaitez qu'elles soient ancrées dans des valeurs communes, dans la transparence et dans un gouvernement qui, en tant que partenaire, a le soutien de ses citoyens, un gouvernement démocratique.

Lorsque nous pensons à des choses comme les minéraux stratégiques, je crois que nous voulons nous assurer que ces concessions minières sont faites de manière transparente, afin que l'argent que les gouvernements reçoivent profite aux citoyens. C'est ce qui nous apportera une véritable sécurité.

• (1640)

[Français]

Le président: Merci, monsieur Brunelle-Duceppe.

[Traduction]

J'invite M. Zuberi à prendre la parole pour une période de cinq minutes.

[Français]

Sameer Zuberi (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins qui sont ici aujourd'hui.

[Traduction]

J'aimerais d'abord m'adresser à Mme Wittes.

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez fait une remarque très importante qui portait essentiellement sur la création de coalitions et sur l'importance d'inclure les femmes. Beaucoup de gens ne comprennent peut-être pas pourquoi. Pourriez-vous nous en dire un peu plus, pour la gouverne de tous ceux qui nous regardent? Pourquoi en est-il ainsi?

Tamara Cofman Wittes: C'est une question très importante.

Ceux d'entre nous, universitaires et décideurs, qui travaillent dans le domaine du développement international, du développement humain, de la démocratie, de la paix et de la sécurité ont multiplié les efforts pour documenter l'impact de la pleine inclusion des femmes dans l'économie, la politique et la société.

Nous savons, par exemple, que les accords de paix qui sont conclus lorsque les femmes ont leur place à la table durent plus longtemps et survivent mieux aux contestations que ceux qui sont négociés exclusivement par des hommes. Nous savons que si vous faites du microcrédit, si vous prêtez à des femmes chefs de famille, vous obtiendrez de meilleurs résultats en matière de développement humain que si vous ne prêtez qu'à des chefs de famille masculins. Nous savons que chaque année d'étude d'une fille aura des retombées positives pour sa famille jusqu'à la prochaine génération.

Nous en savons également beaucoup plus maintenant sur ce qu'il faut faire pour permettre l'inclusion complète des femmes en politique. À titre d'exemple, le National Democratic Institute a effectué un essai contrôlé en Afrique australe sur différentes approches visant à encourager la participation des femmes en politique. Il s'agissait soit de soutenir uniquement les femmes, soit de travailler en même temps avec elles et avec leurs homologues masculins des partis politiques. Nous avons constaté que nous réussissions mieux à inciter les femmes à participer à la vie politique, à se présenter aux élections et à se faire élire lorsque nous travaillions également avec les hommes.

Notre programme sur les hommes, la politique et le pouvoir est une intervention fondée sur la science. Ce n'est qu'un exemple du genre de résultats que nous pouvons obtenir.

Sameer Zuberi: Il nous reste environ deux minutes et demie. Pendant ce temps, je veux simplement donner la parole à ceux et celles qui auraient de brèves observations à faire sur la façon dont les puissances moyennes, y compris le Canada, composent avec les perturbations en provenance des États-Unis et toutes les difficultés qui s'ensuivent.

Nous voyons ce qui passe à Minneapolis. Nous constatons ce qui arrive sur la scène internationale avec le Groenland. Comment pouvons-nous mobiliser d'autres puissances moyennes afin de promouvoir le respect de la population en misant sur la démocratie et l'ordre fondé sur des règles? Je veux simplement lancer le débat.

Ivo Balinov: Merci beaucoup. C'est une question très pertinente.

J'ai deux ou trois choses à dire à ce sujet.

Premièrement, pendant longtemps, notre travail se faisait dans le cadre de l'aide publique au développement. Je ne sais pas si ce cadre est encore adapté aux réalités d'aujourd'hui. Les démocraties sont en minorité. Nous devons tendre la main et nous soutenir les uns les autres.

Mon deuxième point concerne les domaines dans lesquels nous devons travailler ensemble. Bien sûr, il y en a beaucoup, mais je vais mentionner l'importance des jeunes — partout dans le monde, mais notamment au sein des démocraties. Il y a une tendance bien documentée que l'on constate entre autres au Canada: les jeunes sont désillusionnés par les institutions traditionnelles et les processus décisionnels. C'est vraiment un grand danger pour l'avenir de la démocratie.

À ce titre, je suis très heureux de pouvoir vous dire que nous avons lancé un projet la semaine dernière avec le soutien de nos partenaires européens. Il s'agit d'un forum Canada-Union européenne sur l'avenir de la démocratie visant à comprendre ce que pensent les jeunes et à avoir une conversation honnête avec eux sur ce qu'il faut faire pour les amener à repenser la démocratie et à y participer.

Je pense que les jeunes représentent un investissement très important dans l'avenir, et ce, pour toutes les démocraties.

Sameer Zuberi: J'aimerais également vous poser une question, monsieur Daliran.

Vous avez laissé entendre que le Conseil de sécurité pourrait intervenir en ce qui concerne l'Iran. Étant donné que la Russie siège au Conseil de sécurité, ce qui pourrait être problématique, comment croyez-vous que les organisations internationales pourraient aider à soutenir le peuple iranien?

• (1645)

Le président: Donnez-nous une réponse rapide.

Taajbakhsh Daliran: L'amorce de ce processus redonne espoir aux gens en Iran et dans le monde entier.

J'ai des connexions directes, des communications et des renseignements très à jour. En Iran comme à l'étranger, les Iraniens en sont tous arrivés à la conclusion qu'il n'y a plus de solution autre que l'intervention militaire. Comme je l'ai dit, tout ce qu'ils ont, ce sont leurs voix, leurs stylos et leurs poings. C'est tout ce qu'il leur reste. Si nous laissons passer cette occasion, alors que le régime islamique est plus faible que jamais...

De l'autre côté, les États-Unis et le Canada — malgré certains désaccords sur le plan économique — partagent la valeur fondamentale des droits de la personne. Si nous nous réunissons et entamons le processus, même s'il est bloqué par les Russes, nous montrerons quand même au monde que nous défendons les droits de la personne. Nous ne fermons pas les yeux. Nous ne faisons pas la sourde oreille. Nous ne sélectionnons pas le public seulement dans les contextes précis qui nous intéressent pour avoir une portée internationale. Il s'agit d'une violation complète des droits dont chaque être humain jouit dès sa naissance.

Sameer Zuberi: Merci.

Le président: Merci.

J'invite maintenant M. Majumdar à prendre la parole pour une période de cinq minutes.

Shuvaloy Majumdar (Calgary Heritage, PCC): Merci, monsieur le président.

Madame Wittes, merci. De nombreuses personnes ont eu l'occasion de présenter divers points de vue, mais nous vous sommes très reconnaissants de votre témoignage sur les droits de la personne et la démocratie. Il va de soi que le moment ne saurait être mieux choisi pour en discuter.

Je suis un étudiant et un produit des instituts, et je suis reconnaissant du travail que j'ai pu accomplir avec des collègues du monde entier, notamment en Asie et au Moyen-Orient. J'ai eu l'occasion de réfléchir un peu à l'origine des instituts. Au départ, il s'agissait de faire obstacle aux communistes soviétiques, un effort qui a été couronné de succès. Grâce au travail des instituts — pas seulement les deux instituts associés à des partis, mais aussi le Center for International Private Enterprise et l'International Solidarity Movement —, la transition d'un monde postsoviétique à un monde démocratique n'a pas seulement été un succès; ce fut un succès retentissant pendant un certain temps, jusqu'à ce que les séquelles nous retombent dessus.

Depuis une vingtaine d'années, nous avons vu la démocratie et les droits de la personne devenir un secteur émergent. Cet essor a donné lieu à la propagation des idéologies du progressisme transnational et de l'aventurisme néo-conservateur, un mouvement dont j'ai fait partie et dont j'ai tiré des leçons. Nous vivons aujourd'hui dans un monde où le parti communiste le plus menaçant est le Parti communiste chinois, qui s'appuie sur ses avancées technologiques et les avantages que lui procurent les données. Les dirigeants chinois ont réussi à intégrer le modèle du capitalisme d'État au sein d'une économie conçue à l'origine pour des modèles axés sur le marché.

Madame Wittes, je ne veux pas vous mettre sur la sellette, mais je suis curieux. C'est l'occasion de tirer des enseignements des dernières décennies en faisant un constat bien simple: « Au vu des menaces auxquelles nous sommes actuellement confrontés, toutes nos institutions internationales sont en péril. »

Comment réorienter le travail visant la promotion de la démocratie, de l'État-nation, des droits individuels et des idées libérales classiques qui étaient à la base du consensus en place avant l'émergence du nouveau consensus?

Tamara Cofman Wittes: Je ne suis pas certaine que le travail de notre institut ou des trois autres qui ont été créés sous l'égide du National Endowment for Democracy... Je ne pense pas que nous ayons changé nos modèles, nos principes ou nos projets. Chaque société dans laquelle la démocratie émergera s'emploiera à se doter d'un régime démocratique correspondant à ses points de vue et à ses valeurs propres. Elle en arrivera à ses propres compromis relativement aux enjeux controversés. C'est vrai dans toute démocratie qui fonctionne. Nous travaillons avec tous les partis. Nous ne dictons pas les programmes. Nous organisons des sondages et des groupes de discussion, et nous disons aux partis politiques: « Voici ce que vos gens disent vouloir de vous. » C'est le rôle que nous remplissons.

Je ne peux pas parler du travail des autres organisations qui ont des visées différentes des nôtres, mais c'est ainsi que fonctionne la famille du National Endowment for Democracy. C'est la première chose.

Par ailleurs, il est vrai que le Parti communiste chinois représente une grave menace pour les libertés individuelles, en Chine et dans le monde entier. Nous en constatons les répercussions jusque dans notre hémisphère. Comme je l'ai indiqué précédemment, nous sommes à même de l'observer dans presque tous les pays où nous travaillons. Ces adversaires autocratiques ne sont peut-être pas tous motivés par des considérations idéologiques lorsqu'ils s'emploient à miner la démocratie de par le monde. Ils le font peut-être simplement parce que de telles attaques contre la responsabilité démocratique de gouvernements qui rendent des comptes à leur population leur procurent une plus grande liberté d'action. Je pense qu'ils travaillent ainsi dans leur propre intérêt.

Bien que le contexte géopolitique ne soit peut-être plus une grande bataille d'idéologies, les conséquences du comportement de ces États autocratiques sont les mêmes pour les individus, le développement humain et les libertés individuelles. Je dirais que, sans égard aux conflits géopolitiques qui font rage, les citoyens d'un pays donné veulent pouvoir voter. Comme Madeleine Albright, ma mentore, le disait toujours, les gens veulent voter et avoir de quoi manger. Ils veulent une démocratie qui fonctionne pour eux.

Nous devons bel et bien nous inquiéter de ces agressions autocratiques. Nous devons également nous assurer que les institutions démocratiques répondent aux attentes des citoyens.

• (1650)

Shuvaloy Majumdar: Je vous remercie de votre réponse.

Il me reste environ 30 secondes, et j'aurais une question pour M. Yonke.

Pourriez-vous nous fournir quelques études de cas, ou même simplement nous les citer, en faveur de l'intégration de nouveaux modèles de développement démocratique aux fins de l'autonomisation de la population?

Chris Yonke: Je serai bref. En ce qui concerne la reconstruction en Ukraine, les affrontements vont finir par cesser. Il y aura des élections. Il faudra soutenir les partis politiques, le Parlement, la primauté du droit et la société civile. C'est une chose d'être là et d'apporter notre soutien pendant que le conflit fait rage, comme le Canada, ses partenaires de l'OTAN et l'Union européenne l'ont fait, mais nous devons aussi être présents pendant toute la période de reconstruction.

J'ajouterais une dernière chose. Je pense que nous avons tous entendu des témoignages très percutants aujourd'hui, et j'estime que nous devons nous demander si le Canada peut être prêt à un déploiement rapide de son soutien lorsque les régimes les plus horribles tomberont. Cela ne manquera pas de se produire, et nous devons être prêts à agir. Nous ne pouvons pas simplement attendre le prochain cycle budgétaire ou la prochaine mise à jour budgétaire pour passer à l'action. Il faudra pouvoir intervenir rapidement et aller de l'avant.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Majumdar.

[Français]

J'invite M. Brunelle-Duceppe à prendre la parole pour cinq minutes.

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Je voudrais rebondir là-dessus, mais d'une autre façon.

Messieurs Jonen et Yonke, observez-vous ou sentez-vous un désengagement des démocraties, présentement, envers la situation des droits de la personne dans des régimes autoritaires un peu partout sur la planète?

[Traduction]

Chris Yonke: Notre démocratie est en train de se désengager face aux régimes autoritaires. Pour lutter contre les régimes autoritaires, il faut pouvoir profiter du soutien nécessaire, car c'est épuisant mentalement, physiquement et financièrement. Un organisme doit utiliser toutes les ressources à sa disposition, et on se heurte constamment à des obstacles insurmontables. Les règles changent constamment. Est-ce une lutte épuisante? Cela peut l'être, et on finit par obtenir des progrès très lents.

Prenez le programme « La nouvelle route de la soie ». Des pays s'étaient engagés dans un cycle d'endettement oppressif, mais s'ils ont la possibilité de recevoir une formation sur la façon de participer en toute connaissance de cause, sur les éléments qu'il faut rechercher dans les accords et sur la façon dont ils peuvent lancer leurs propres projets de développement... C'était une petite intervention possible. Il faut partir de là et examiner comment les régimes autoritaires peuvent directement influencer les médias et l'information dans cet espace. Le fait de remporter de petites victoires peut changer la donne.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Monsieur Jonen, je vous laisse répondre.

[Traduction]

Ryota Jonen: Si je peux ajouter quelque chose, je dirais que la démocratie se dissocie effectivement des droits de la personne. C'est un processus très sélectif.

Dans des pays comme la Biélorussie, des prisonniers politiques sont libérés parce que les démocraties s'engagent de manière sélective. Aujourd'hui, au Venezuela, des prisonniers politiques sont libérés, même si certains d'entre eux retournent en prison. Cependant, dans les endroits où les minéraux sont contestés et font l'objet de concurrence, la notion des droits de la personne n'est pas mentionnée dans les discussions diplomatiques, et le processus est donc très sélectif.

• (1655)

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Madame Cofman Wittes, vous avez parlé tantôt de l'agence américaine pour le développement international.

Présentement, à l'échelle mondiale, on se questionne au sujet du financement en matière de développement international. Ça touche nécessairement des groupes et des organisations non gouvernementales qui défendent les droits de la personne, car ça fait aussi partie de ce mandat. Le développement international, c'est quand même une large enveloppe.

À ce chapitre, on voit que le Japon a presque tout coupé. Des pays d'Europe ont carrément sabré dans leur budget.

De son côté, le Canada vient d'annoncer qu'au cours des trois prochaines années, 2,5 milliards de dollars seront coupés. En matière de financement en développement international, le Canada va donc se retrouver en dessous de ce qu'il était sous l'ère du gouvernement Harper. S'ajoute à cela une nouvelle vision du développement international, qui lie carrément le commerce au développement international. C'est la nouvelle vision du gouvernement canadien.

Cette façon de faire les choses n'est-elle pas inquiétante? Ne devrait-on pas, plutôt, mettre plus d'argent en matière de développement international pour, éventuellement, faire comprendre aux gens que ça aura un impact même ici, dans leur pays, dans leur localité, dans leur municipalité?

[Traduction]

Tamara Cofman Wittes: Je vous remercie.

Comme M. Majumdar l'a mentionné, le NDI fait partie d'un groupe d'organismes. Nous sommes plus ou moins affiliés au Parti démocratique. Nous avons des homologues affiliés au Parti républicain, au mouvement ouvrier et à la Chambre de commerce des États-Unis. Je pense que cela reflète une coalition politique de syndicats et d'entreprises, ainsi que de partis politiques, qui démontre la valeur de la démocratie dans le monde entier pour le bien-être de notre propre société.

Je ne dirais jamais que le financement de ces efforts devrait uniquement provenir des gouvernements. Cependant, je tiens à me faire l'écho des commentaires de M. Balinov selon lesquels le financement que les gouvernements fournissent pour soutenir la démocratie est négligeable par rapport à l'impact qu'il a sur la santé mondiale, le développement économique et même le commerce. Sur le plan de la rentabilité, le soutien à la démocratie est simplement l'une des aides financières les plus efficaces que l'on puisse dépenser, sans que cela coûte des milliards de dollars.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Je vois qu'il me reste encore du temps.

Monsieur Balinov, est-ce que les échanges internationaux avec différents parlementaires peuvent vraiment influencer nos pairs qui proviennent de régimes qui ne sont pas nécessairement démocratiques? Est-ce que ça a vraiment une influence? Est-ce que ça mène à des actions, selon vous? Bref, est-ce qu'il faut garder ces contacts ouverts?

[Traduction]

Le président: Veuillez répondre rapidement, s'il vous plaît.

Ivo Balinov: La réponse brève est oui. En fait, dans le cadre de notre travail, nous avons constaté — et je pense que c'est le cas depuis le début des années 1990 à l'échelle internationale — qu'il y a des discussions et des échanges possibles au niveau parlementaire qui ne sont pas nécessairement toujours possibles au niveau exécutif. Les parlementaires réussissent à trouver un terrain d'entente.

J'ai mentionné le Réseau mondial des législatrices œuvrant dans les domaines de la défense, de la sécurité et de la paix. J'ai assisté à une réunion de membres de cet organisme qui provenaient de pays qui entretiennent de profonds désaccords sur le plan politique. Pourtant, ces membres du réseau ont trouvé un terrain d'entente en quelques minutes et se sont donné des exemples de la façon dont elles ont réussi à faire progresser, dans leur propre Parlement, le rôle des femmes en matière de sécurité et de défense. Ce genre d'initiative peut être très efficace à moindre coût.

Le président: Je vous remercie.

La parole est maintenant à Mme Vandenbeld. Elle a cinq minutes.

Anita Vandenbeld: Je vous remercie beaucoup. Vous formez un groupe de témoins tellement formidable qu'il est très difficile de poser toutes nos questions.

Monsieur Yonke, j'aimerais vous poser une question, car à la fin de votre dernière réponse, vous avez parlé d'une réponse rapide et de l'urgence de la situation. Il y a quelques semaines, ici à Ottawa, un groupe de praticiens, d'experts et d'intervenants d'organismes canadiens s'est réuni avec le même sentiment d'urgence.

Nous disposons d'une vaste expertise. De nombreux Canadiens ont travaillé avec le NDI, le Centre parlementaire et d'autres organismes. Si je comprends bien, on a fortement l'impression que le monde a besoin de la contribution du Canada en ce moment.

Vous avez indiqué que 72 % de la population mondiale vit actuellement sous un régime autocratique. Je crois comprendre qu'en 2004, cette proportion n'était que de 49 %. À un moment où nous cherchons des partenaires stratégiques en matière de sécurité, des puissances moyennes et des partenaires économiques, plus les pays sombrent dans l'autoritarisme, moins il est possible de trouver ces types de partenaires.

N'est-il pas vrai que, dans les faits, les efforts pour promouvoir la démocratie représentent une condition préalable à notre sécurité nationale et à nos intérêts économiques?

• (1700)

Chris Yonke: Oui, c'est le cas. Nous avons parlé de sécurité économique, en ce sens qu'il faut pouvoir compter sur une chaîne d'approvisionnement. Il faut être en mesure de défendre un contrat. Il faut lutter contre la kleptocratie et la corruption et s'assurer de pouvoir faire ce type de travail de manière juste et stable.

Le problème, c'est que l'autoritarisme est facile. En revanche, la démocratie est incroyablement difficile, car il faut constamment entretenir et soutenir les institutions démocratiques dans ces endroits.

La montée de l'autoritarisme m'inquiète. Il y a eu une montée du nationalisme à l'échelle nationale il y a quelques années. Je m'inquiète de la montée de l'autoritarisme, de ses répercussions sur certains de nos partenaires commerciaux traditionnels et des façons dont cela pourrait se manifester à l'avenir.

Certaines institutions souhaitent que le Canada manifeste sa présence. Comme vous l'avez dit, lors de cette réunion, il a été convenu qu'il était possible d'en faire davantage. Malheureusement, les endroits où l'on a besoin de notre aide ne manquent pas.

Anita Vandenbeld: Monsieur Balinov et madame Surkes, je sais que le Centre parlementaire travaille dans ce domaine depuis de nombreuses années à titre d'organisme canadien.

Vous avez parlé un peu du modèle de l'APD, le modèle de projet à projet. Dans le monde actuel, où les choses évoluent si rapidement et où il faut changer de cap et travailler dans des endroits très risqués, quel modèle le Canada devrait-il adopter à l'avenir, selon vous, pour soutenir les organismes de développement démocratique comme le vôtre?

Marci Surkes: Au bout du compte, comme vous l'avez dit et comme nous l'avons souligné, nous fonctionnons projet par projet, donc d'un chèque de paie à l'autre.

Cet organisme, le Centre parlementaire, est né de cette institution. Il émerge du cœur même de notre démocratie. C'est un organisme de premier plan au pays qui fait ce travail partout dans le monde, et il arrive à peine à le faire.

Les intervenants du Centre parlementaire sont ouverts à ce modèle et prêts à participer à cette discussion, mais il n'y a pas de temps à perdre. Il y a urgence. C'est la raison pour laquelle nous croyons qu'il est très important d'être ici, et nous sommes prêts à appuyer le Comité et ses recommandations.

Anita Vandenbeld: Je vous remercie.

J'aimerais revenir à M. Jonen.

Nous parlons d'urgence, mais dans le monde dans lequel vous travaillez, c'est-à-dire les pays du Sud, cette urgence représente des vies. Ce sont les gens. Ce sont des gens qui disparaissent et qui sont arrêtés.

Selon vous, qu'attendent les personnes, les organismes et les mouvements avec lesquels vous travaillez dans les pays de Sud de pays comme le Canada?

Ryota Jonen: Ils cherchent des partenaires, pas des bienfaiteurs. Je pense qu'au cours des 25 ou 30 dernières années, cette architecture d'aide internationale était le bienfaiteur. Ils recherchent toutefois un partenariat égalitaire. Ils ne recherchent pas seulement un partenariat de gouvernement à gouvernement, mais un partenariat avec des gens, soit un partenariat de citoyen à citoyen. Je crois que c'est ce qui est important.

Anita Vandenbeld: Madame Wittes, il y a eu des discussions sur la question de savoir si le Canada devrait se doter d'un organisme comme le National Democratic Institute, le National Endowment for Democracy ou l'International Republican Institute.

À votre avis, où les lacunes sont-elles si énormes en ce moment que le Canada devrait apporter sa contribution?

Tamara Cofman Wittes: Mes collègues ont parlé du pouvoir de mobilisation, et je pense que c'est une capacité très importante offerte par le Canada, car les gens peuvent venir ici facilement. Il est plus difficile de se rendre dans certaines autres régions du monde ou d'en sortir, et je pense que le Canada... Je ne sais pas si c'est à titre de puissance moyenne, mais à titre de société forte, stable, démocratique et multiculturelle, c'est un lieu accueillant pour les rassemblements démocratiques.

J'insisterais là-dessus, car je pense que c'est très important.

Je pense aussi que l'opinion du gouvernement canadien et du Parlement canadien en matière de droits de la personne est écoutée partout dans le monde. Je me souviens — et je sais que cela n'a pas été sans controverse — que la réponse du gouvernement canadien au meurtre de mon ami Jamal Khashoggi a eu des répercussions importantes. Elle a eu des répercussions partout dans le monde.

Nous avons malheureusement observé une augmentation de la répression transnationale au cours des années qui ont suivi ce meurtre, mais il est important que le Canada défende ce qui est juste.

• (1705)

Le président: Je vous remercie, madame Cofman Wittes.

J'invite maintenant M. Davies à prendre la parole. Il a cinq minutes.

Fred Davies (Niagara-Sud, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Je suis très reconnaissant de pouvoir entendre le point de vue de tous les intervenants aujourd'hui. Nous nous sommes principalement concentrés sur les événements actuels, l'urgence de la situation et les dangers partout dans le monde, mais plusieurs choses qui ont été dites aujourd'hui pourraient concerner les jeunes qui regardent peut-être notre réunion et qui n'ont pas de perspective historique sur la question.

Par exemple, Mme Vandenbeld a indiqué que de nos jours, 72 % de la population mondiale ne vit pas dans une démocratie. C'est un chiffre préoccupant dont, j'en suis sûr, beaucoup de gens au Canada ne sont pas au courant.

Quelqu'un parmi vous s'y connaît-il suffisamment en histoire pour me fournir un peu de contexte sur le sujet? J'aimerais avoir une idée de l'évolution de la démocratie au cours, disons, des dernières décennies. Y a-t-il aujourd'hui une plus grande corrélation, par exemple, entre le nationalisme économique et le déclin des institutions démocratiques ou la force des démocraties dans le monde?

M. Yonke ou M. Jonen pourraient peut-être répondre à cette question.

Ryota Jonen: Je peux dire quelques mots.

Tout d'abord, je peux vous parler de mon histoire personnelle. J'ai grandi à Hiroshima, où, de l'école primaire à l'école secondaire, le système d'éducation exigeait que nous suivions chaque mois un cours d'éducation à la paix dans lequel nous parlions à des hibakusha, c'est-à-dire des survivants de la bombe atomique.

Dès notre plus jeune âge, on nous a raconté différentes versions de l'histoire. Nous devons réfléchir à la façon dont nous informons la jeune génération des difficultés actuelles. J'ai discuté avec des étudiants universitaires américains, et ils sont bien conscients des défis qui se posent. Parfois, ils ne savent pas dans quelle situation intervenir ou comment s'y prendre.

Il pourrait être utile de partager les expériences difficiles vécues partout dans le monde et de les transmettre aux jeunes générations de manière très créative.

La deuxième chose au sujet de l'histoire, c'est que je pense que le nationalisme économique cause certainement des problèmes aux institutions démocratiques, mais je vais prendre un peu de recul pour affirmer que la démocratie fonctionne parce que nous avons une société saine et productive. Dans un pays sans système de soins de santé efficace ou sans système d'éducation adéquat, la productivité de la société diminue. C'est ce qui entraîne des difficultés économiques et c'est la raison pour laquelle les institutions démocratiques sont remises en question.

Il ne s'agit pas seulement de l'économie, mais aussi de questions liées à la santé et à l'éducation. Ce sont toutes des questions liées à la démocratie, et ce que nous affirmons ici, dans nos témoignages, c'est que le commerce et l'économie sont certainement des questions importantes, mais que nous devons adopter une perspective beaucoup plus large pour assurer la survie de la démocratie.

Fred Davies: Monsieur Yonke, j'aimerais avoir votre avis sur les principaux indicateurs auxquels nous faisons face aujourd'hui et j'aimerais que vous nous donniez une idée des démocraties qui sont actuellement mises à l'épreuve et qui risquent de perdre du terrain.

Avez-vous observé des tendances ou des indicateurs dominants que vous considérez comme importants?

Chris Yonke: Je pense que l'intégrité de l'information représente un défi constant. Nous avons maintenant un accès à l'information sans précédent, mais nous ne sommes pas toujours sûrs de la source ou de l'identité de ceux qui fournissent l'information. C'est un défi auquel font face plusieurs démocraties dans le monde.

La participation ou le manque de participation représentent également un défi pour les démocraties du monde entier. Lorsque seulement quelques personnes prennent les décisions, et qu'un grand nombre de gens restent à la maison en laissant quelqu'un d'autre décider, cela représente un défi.

De plus, lorsque les règles changent constamment — une classe de dirigeants crée une nouvelle règle ou une nouvelle situation —, cela ne permet pas d'égaliser les règles du jeu. C'est donc un autre défi à relever.

Il y a aussi une tendance réelle chez certains gouvernements autoritaires à pratiquer une démocratie « de façade ». Il y a des médias. Il y a des institutions gouvernementales. Il y a une commission électorale, mais elle n'est pas impartiale. Les dirigeants contrôlent les règles du jeu. C'est une autre chose que nous devons surveiller à l'échelle mondiale.

J'espère que cela répond à votre question.

• (1710)

Fred Davies: Oui. Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie. Votre temps est écoulé.

[Français]

Monsieur Brunelle-Duceppe, la parole est à vous pour cinq minutes.

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Je veux remercier infiniment tous les témoins, car vos témoignages nous seront très utiles. Vous avez été fantastiques.

Madame Trilsch, à la lumière des recherches universitaires, pouvez-vous dire au Comité quelles politiques publiques se sont révélées les plus efficaces en matière de protection des défenseurs des droits de la personne qui étaient à risque?

Mirja Trilsch: Comme je l'ai mentionné dans mon témoignage, je pense qu'il faut s'assurer que les mécanismes et les institutions internationales sont bien protégés et fonctionnels. C'est vraiment important. Il est difficile de trouver des mécanismes de protection pour les défenseurs des droits de la personne qui sont à risque, et ce, à l'intérieur du pays où ils se trouvent. Alors, forcément, les mécanismes internationaux comme le rapporteur spécial pour les défenseurs des droits de la personne sont primordiaux pour dénoncer ce qui se passe sur le terrain. Il faut que ça se fasse à l'extérieur du pays.

Je dirais qu'il faut éviter que les mécanismes internationaux soient aussi sous attaque parce qu'il manque du financement. Certaines personnes qui y travaillent sont elles-mêmes sous attaque. Il y a des juges de la Cour pénale internationale sur la liste des terroristes, aux États-Unis. Ça n'a aucun bon sens. Il y a un rapporteur spécial qui s'est fait accuser. Donc, ça met parfois en danger les seuls mécanismes qui existent pour protéger les défenseurs des droits de la personne. La rapporteure spéciale pour les défenseurs des droits de la personne s'adresse à 80 États par année, en moyenne, au nom de quelque 500 défenseurs des droits de la personne dans le monde. C'est énorme. C'est un énorme travail qui est vraiment important. Par conséquent, il faut protéger les mécanismes internationaux, il faut les renforcer.

Alexis Brunelle-Duceppe: Prenons l'exemple des sanctions ciblant des individus, donc de l'extérieur, mais par rapport aux actions qu'ils vont commettre. Il y a des sanctions canadiennes visant des représentants du gouvernement chinois par rapport au génocide des Ouïghours.

En ce qui concerne les sanctions, est-ce que la restriction de visa ciblant particulièrement des individus, par exemple, peut aider d'une certaine façon ce qui va se passer à l'intérieur des frontières où ces personnes sont visées ou, selon vous, c'est difficilement mesurable?

Mirja Trilsch: Personnellement, je ne peux citer aucune étude qui me permettrait de vous dire si c'est mesurable ou pas. De manière générale, je pense que toute action qui dénonce les attaques sur les droits de la personne en général ainsi que sur les défenseurs des droits de la personne est un pas dans la bonne direction. Je pense qu'il faut absolument se protéger contre la normalisation d'un discours où on s'attaque constamment aux droits de la personne, où il devient normal que certains droits soient délégitimisés, où il est normal que certaines pressions existent et où l'intimidation et le harcèlement deviennent acceptables. Je pense qu'il faut garder le discours vivant pour protéger les défenseurs des droits de la personne.

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci.

Monsieur Daliran, je vous laisse le mot de la fin. Si vous avez un message à passer, vous êtes en réunion publique et vous avez carte blanche pour livrer votre message. Je pense qu'il me reste à peu près une minute, alors vous avez une minute.

● (1715)

[Traduction]

Taajbakhsh Daliran: Le Canada peut être considéré comme une puissance moyenne dans le monde. Je suis allé dans de nombreux autres pays, et j'ai des liens très étroits avec de nombreux Iraniens qui ont été forcés de quitter l'Iran après la révolution. Ils ont des liens étroits avec les populations des nations dans lesquelles ils vivent. Le Canada est beaucoup plus fort et beaucoup plus influent sur la scène mondiale. Nous ne devrions jamais sous-estimer cette force.

Pour ajouter à cette discussion, en général, chaque fois que des États internationaux ont tardé à prendre des mesures ou qu'ils n'ont parfois même pas tenu compte des signes de l'établissement d'une nouvelle dictature autoritaire, cela a posé problème par la suite. Le coût de la prévention est bien moindre que celui de l'intervention.

Comme je ne suis ni chercheur, ni politicien, ni scientifique, je ne peux parler que de ma propre expérience en Iran. Avec un soutien approprié aux premières étapes de sa création, on aurait pu modifier l'orientation de ce régime ou même l'arrêter dans sa course.

Nous en sommes à ce stade après 47 ans de souffrances. Des centaines de milliers de personnes ont été tuées. Près de quatre millions d'Iraniens sont exilés, volontairement ou non. Environ 90 millions de personnes en Iran, dont la plupart sont instruites et qualifiées et pourraient contribuer à l'économie mondiale, se sentent emprisonnées. L'Iran est une véritable prison.

Ce que j'essaie de dire, c'est que tout retard dans la prise d'autres mesures ne ferait que créer plus de problèmes pour l'environnement et le monde que nous laisserons à nos enfants.

Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie, monsieur Daliran, et je vous remercie, monsieur Brunelle-Duceppe.

Au nom du Sous-comité et en mon nom personnel, j'aimerais remercier tous les témoins d'avoir comparu cet après-midi. Nous vous sommes profondément reconnaissants de votre présence. Vos réponses à nos questions ont permis d'éclairer le travail du Sous-comité. Nous tenons à vous remercier sincèrement. Espérons que tout se passera conformément aux discussions que nous avons eues.

La séance est suspendue.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>